
Adresse de la société populaire régénérée de Cosne-sur-Loire à la Convention nationale, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire régénérée de Cosne-sur-Loire à la Convention nationale, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 48-49;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21154_t1_0048_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 4 brumaire an III

(samedi 25 octobre 1794)

Présidence de PRIEUR (de la Marne)

A l'ouverture de la séance, un secrétaire fait lecture de la correspondance dont extrait suit.

qu'ils soient toujours poursuivis par la vengeance nationale, la severité et la sagesse sont les fidèles compagnes de la justice.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

Suivent 48 signatures.

1

La société populaire de Beauvais, département de l'Oise^a et celle de Cosne-sur-Loire [Nièvre]^b, les administrateurs du département du Loiret^c et la société populaire d'Aubigny [Cher]^d, adressent à la Convention nationale, l'hommage de leur reconnaissance pour la sublime Adresse qu'elle a proclamée dans sa séance du 18 vendémiaire dernier.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

b

[La société populaire régénérée de Cosne-sur-Loire à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (3)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Haine aux tyrans et aux traitres.

Convention nationale

a

[Les membres de la société populaire régénérée et républicaine de Beauvais, à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III] (2)

Proclamer les principes fondés sur la justice, les droits de la nature, la garantie sociale et la liberté, c'est remplir le vœu des vrais républicains; votre Adresse au peuple français les contient tous; comme un fanal heureux, elle vient éclairer le chemin du patriote, à la voix du pilote sage et prudent qui tient le gouvernail, il se serre auprès de lui pour braver l'orage.

Déjà le calme reparait, les nuages se dissipent et l'atmosphère politique s'éclaircit, continuez, Représentans du peuple votre grande et sublime mission; que toujours l'innocent puisse faire entendre les accents de sa voix plaintive, s'il est opprimé et que la loi lui tende une main secourable, mais que les coupables tremblent et

Tu as toujours eu nos cœurs comme tu as toujours été notre espoir, et notre unique point de ralliement au milieu des dangers qu'à couru la cause de la liberté et de l'égalité : quand nous avons eu des peines, nous les avons déposées dans ton sein paternel : quand nous avons eu de la joie, nous nous sommes également empressés de te le dire, afin de te faire partager nos jouissances : au jourd'hui nous venons de recevoir l'Adresse dont tu as décrété l'envoi au peuple français, et dans laquelle tu lui développes tes principes. La lecture en a été aussitôt faite à notre tribune. Elle a rempli nos âmes des plus douces émotions au milieu des inquiétudes que nous avons dis que nous donnaient les conjonctures actuelles et aurait redoublé notre amour pour toi s'il pouvait jamais augmenter. Tu veux rallier tous les Français par le bonheur général, sois en assurée, Convention, nous sommes bons et nous te le répétons parce que cela est vrai, compte donc que tu nous trouveras toujours disposés à te seconder, et à te prouver par notre exemple et notre soumission

(1) P.-V., XLVIII, 40.

(2) C 325, pl. 1404, p. 2.

(3) C 325, pl. 1404, p. 1.

sion aux loix que nous sommes dignes de la liberté, de l'égalité et du bonheur que nous avons droit d'attendre de tes sollicitudes.

Vive la République, Vive la Montagne.

Suivent 103 signatures.

c

[*Les administrateurs du département du Loiret à la Convention nationale, s. d.*] (4)

Liberté, Égalité.

Représentants du Peuple.

Qu'ils sont heureux les administrateurs du département de Paris, d'avoir pû les premiers, vous témoigner la satisfaction qu'ils ont éprouvé à la lecture de l'adresse sublime que vous venez de proclamer, dans votre séance du dix huit de ce mois. Nous avons à peine lû cette déclaration consolante, des vrais et sages principes que vous y manifestés, que nous regrettions déjà de ne pouvoir, comme eux, vous porter aussitôt nous-mêmes l'hommage de notre reconnaissance et de notre félicitation.

Oui, Citoyens Représentans, vous le voulés, le salut de la Patrie... La Patrie sera sauvée... quels que soient les efforts, quelles que soient les manoeuvres des agitateurs, des anarchistes, des terroristes, des prétendus amis par excellence de ce peuple magnanime, pour lui inspirer des craintes, de la défiance et des inquiétudes; il ne peut plus en douter, son bonheur est certain; il étoit l'ennemi des factions, vous venés de les détruire, il abhorroit le système de terreur et de sang, auquel il vient d'échapper, et que des conspirateurs hipocrates n'avoient établi, que des continuateurs non moins scélérats ne vouloient entretenir, que pour le ramener au plus honteux et au plus dur esclavage, vous venés d'assurer le triomphe de la vertu, de la justice et de l'humanité. Il ne craint plus l'aristocrate insolent, le malveillant perfide, le dangereux modéré; vous avez garanti ses droits et sa liberté contre les tentatives que ces castes abominables voudroient faire pour les lui ravir par le maintien du gouvernement révolutionnaire. Comme les administrateurs du département de Paris, nous maintiendrons avec vous en ce qui nous concerne, ce gouvernement salubre, nous nous rallierons toujours aux principes de nos législateurs, nous n'avons jamais entendu d'autres voix que la leur, reconnu d'autorité légitime que celle qui réside entre leurs mains, nos travaux, nos soins, notre sollicitude, ne seront dirigés que vers le bonheur de la France et la prospérité de la République, notre dernier cri sera toujours pour elle et pour ses dignes représentans.

LABBÉ, CARMENIER, DOUMEN,
MARAVELLE, *président*, CHAMOUILLET,
BERNARD, TABOUREAU, MARIE.

(4) C 323, pl. 1384, p. 39.

d

[*La société populaire d'Aubigny à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (5)

Liberté, égalité, fraternité.

Citoyens Représentans,

La proclamation que vous venez d'adresser au peuple français est l'expression de la sagesse, la garantie de votre gloire et le présage de nouveaux triomphes. Les amis de la liberté y retrouvent ces principes féconds de la prospérité des Républiques que des mains atroces avaient couvert d'un voile souillé de sang. Ils triompheront en dépit des fripons et des intrigants! Vous interrogez le peuple, naguère il n'osoit s'expliquer. Sa réponse aujourd'hui sera franche et unanime. Vive la Convention! qu'elle fasse regner à jamais la justice! les agitateurs sont a nud, on les compte, ils rugissent devant le faisceau indivisible du peuple et de ses représentans. Leurs voix mensongères nous criaient en vain que l'existence des sociétés populaires était compromise, que la liberté chancellait. La liberté ne chancelle pas quand elle s'appuie sur la justice. Ce sont eux qui avilissent les sociétés populaires, mais qu'ils ne s'y trompent pas, ils ne trouveront pas d'azile dans nos enceintes, nous repousserons les ennemis de la patrie de quelque masque qu'ils soient couverts. Vous les avez signalé, c'est assez.

Nous vous faisons passer l'adresse que nous avons envoyé à la société des Jacobins. C'est l'exposé de nos principes et la condition de notre union avec eux. Sans doute, ils feront tous leurs efforts pour étouffer de dangereuses divisions. Ils se souviendront de leurs vertus premières, ils ne se sépareront pas du peuple et de vous. Nous aimons à épancher dans votre sein ce voeu sincère. Investis de la confiance nationale et de l'autorité suprême, celui qui vous méconnoit, outrage le peuple. Artisans infatigables du bonheur public, celui qui ne vous est pas attaché est un monstre d'ingratitude.

GIRAULT, *président*, NOURASSUY, *secrétaire*.

[*La société populaire d'Aubigny à la société des Jacobins, le 15 vendémiaire an III*] (6)

Égalité, Liberté, Fraternité.

Frères et amis,

Où tend cette guerre de dénonciations qui nous agite et menace la tranquillité de l'état? Sacrifierons nous la patrie à l'irascibilité de l'amour propre?

Il n'y a qu'un moyen d'affermir la République et d'utiliser cinq années d'efforts et de sacrifices, c'est étouffer les germes de division qu'un

(5) C 325, pl. 1404, p. 4.

(6) C 325, pl. 1404, p. 5.